



Harcelement au moral au travail

Par **eve57**, le **07/03/2013 à 20:28**

[fluo]bonjour[/fluo]
voilà j'ai une amie qui travaille au Luxembourg depuis quelques années elle a 60 ans il lui reste 1 an pour sa retraite depuis quelques temps deux jeunes filles sont arrivées pour travailler et depuis elles lui font la misère mon amie en a eu marre et elle est allée voir la gouvernante comme elle l'appelle pour qu'elle s'arrête elle a convoqué les deux jeunes filles et là tout ça est retournée contre mon amie la gouvernante l'a reconvoquée en lui disant qu'elle devait faire des excuses aux deux jeunes et devant tous le monde et mon amie lui a répondu qu'elle ne ferait jamais d'excuse pour une chose qu'elle n'avait faite en attendant mon amie et dans tous ses états car au travail ça est devenu l'enfer et elle risque un licenciement merci de répondre assez vite

Par **moisse**, le **08/03/2013 à 09:28**

Comme beaucoup j'ignore les arcanes du droit du travail au Luxembourg. Toutefois la réglementation sur le harcèlement au travail est d'origine européenne, et la situation juridique certainement analogue à ce qu'on retrouve en France. Donc pour border l'affaire :
* consulter un syndicat ouvrier : <http://www.ogbl.lu/>
* adresser une lettre recommandée à l'employeur décrivant les faits.
Amicalement

Par **eve57**, le **08/03/2013 à 15:09**

merci beaucoup pour la réponse amicalement